

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

Tel/Fax : 04 75 28 02 71

Mail : mairiebeauvoisin@gmail.com

COMPTE RENDU RÉUNION DE LA COMMISSION URBANISME-AMÉNAGEMENT COMMUNAL DU 02 Février 2022

Présents : Membres de la commission

Monique GERENTE – Colette ETIENNE - Dominique ALAVOINE - Rudi MUTH
Philippe SOILLE - Bernard ZAMBEAUX – Yves DUPONT

Élus

Catherine MORIN

Luc LUCIANO

Bruno BLAIN

Jean-Jacques CORNAND

Christian THIRIOT

Excusés : Jérôme MILLET

Laurence MARCHAL

François ROUET

Début de la réunion à 18 heures

- Présentation demande de PC.
- Aménagement logement, mairie, annexes...
Organisation de la poursuite du projet.
- Questions diverses

Dossier de permis de construire

Echanges sur le projet (quartier Brussets-Rigaude, parcelle 379) qui est constitué d'une résidence principale et d'un gîte. Conception structure bois et isolation paille, rez de chaussée et un étage, aspect extérieur traditionnel avec enduits et façade végétalisée sur pergolas.

Présentation du projet en Conseil Municipal du vendredi 4 février.

Pas de remarques.

Aménagement logement, mairie, annexes...

Organisation de la poursuite du projet.

Rappel par le Maire de la démarche de travail initiée avec le CAUE le 25 octobre (ateliers participatifs) et du document de synthèse (document de travail) présenté au

Conseil municipal du 29 novembre dernier. Le document de travail a été projeté durant la réunion.

Les membres de la commission sont invités à réfléchir sur les différentes propositions contenues dans le document de travail et de travailler à des aménagements. Le souhait des élus est d'accorder la priorité au logement tout en l'intégrant dans une globalité de travaux.

Les échanges se déroulent autour de plusieurs questions, à titre d'exemple :

. Combien de logements, un ou 2 ?

. A quel type de public s'adresse t'on ? Les demandes de locations viennent essentiellement de jeunes couples avec et sans enfant.

. Le but social de ce logement

.....

Le document du CAUE qui sert de base à la réflexion et qui comporte à la fois l'exhaustivité des besoins, les idées, les plans du logement, les scénarios d'aménagement, sera envoyé à tous les membres de la commission.

Rappel : le document transmis est un document de travail qui ne doit pas être diffusé au public.

Un rendez-vous est fixé le vendredi 11 février à 14h pour la visite du logement avec les membres de la commission intéressés. S'en suivra un temps d'échange à la salle Borel puis la poursuite du travail en Commission (date à définir).

Fin de la réunion à 19h30